

Image not found or type unknown



Achat d'un bien sans etre marié

Par **SYLINDCO**, le **30/04/2008 à 13:32**

Nous avons acheter un bien non marié à 64 et 36%, nous aimerons avoir chacun 50% de ce bien, afin de ne pas léser les enfants de chacun, comment faire et comment calculer les 14% de différence. Comment cela fonctionne de façon concrète ?